

COMMENT ASSEMBLER LES DIFFERENTS ELEMENTS COMPOSANT UN PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES

Portfolio européen des langues — Maquettes et ressources









Comment assembler les différents éléments composant un Portfolio européen des langues

A) Intérêt de tirer profit de l'expérience acquise

Depuis sa création en 2000, le Comité de validation a validé 118 modèles différents de Portfolio européen des langues, couvrant une très grande partie des contextes éducatifs et pédagogiques en Europe ainsi que des différents types possibles d'utilisateurs. Ces modèles représentent une somme importante de réflexion et d'expérimentation dans laquelle tout nouveau concepteur d'un Portfolio européen des langues peut utilement puiser. Bien entendu, la recommandation faite par le Comité d'emprunter dans les modèles déjà validés les éléments devant constituer un nouveau PEL ne signifie pas un arrêt de l'effort collectif en faveur d'une amélioration des modèles existants. Bien au contraire. L'adoption de parties ou de rubriques déjà validées doit permettre de concentrer la réflexion sur l'adaptation au contexte sociolinguistique et éducatif et aux objectifs spécifiques poursuivis par l'élaboration d'un nouveau modèle.

B) Possibilités et conditions de l'emprunt de parties de PEL validés

Les concepteurs de nouveaux modèles de PEL peuvent avoir accès à des sources utilisables sous deux formes différentes :

- des maquettes mises à disposition sur le site du PEL (www.portfolio/fr) pour certaines parties ou éléments du PEL (Passeport de langues pour adultes ou pour jeunes utilisateurs ; apprendre à apprendre ; dimension interculturelle ; etc.)
- les modèles de PEL validés.

Certains modèles validés sont disponibles sur le site du PEL, et la plupart des modèles peuvent être consultés au CELV ou obtenus auprès des éditeurs ou concepteurs des modèles dont la liste figure sur le site du PEL. Leur consultation devrait prendre en particulier en compte :

- la similitude avec le public cible,
- l'expérience acquise avec ce modèle et documentée sur le site,
- ainsi que la date de validation, dans la mesure où les progrès réalisés dans la conception et l'utilisation du PEL ont progressivement été concrétisés dans les modèles conçus et révisés au cours des années.

Les modèles sont soumis aux règles concernant la propriété intellectuelle. Ainsi, l'utilisation d'une partie d'un modèle de PEL suppose une autorisation par les concepteurs/éditeurs et la mention explicite de l'origine de cet élément dans le nouveau modèle.

Rappelons à ce sujet que certains éléments incontournables du PEL, comme par exemple la grille pour l'auto-évaluation ou le logo du Conseil de l'Europe, sont la propriété du Conseil de l'Europe, doivent donc être utilisés avec son accord et être accompagnés de la mention du copyright. De même enfin, l'origine des descripteurs dans les listes de repérage pour l'autoévaluation doit nécessairement être mentionnée.

C) La procédure d'enregistrement

L'enregistrement est basé sur l'auto-déclaration : vous déclarez que votre modèle est conforme aux Principes et lignes directrices du PEL. Dans le cadre de la procédure, vous devez confirmer que votre modèle possède les caractéristiques requises en répondant à un questionnaire simple. En outre, le formulaire d'enregistrement demande des informations sur vous-même, le concepteur et le groupe cible pour lequel le modèle a été établi, et il vous est demandé de mettre votre modèle à la disposition des autres pour consultation.

Pour enregistrer votre modèle (voir aussi la page Comment enregistrer un modèle de PEL du site) :

- 1. Veuillez consulter **l'Introduction au formulaire d'enregistrement** : il passe en revue les questions du formulaire d'enregistrement et explique leur rapport avec les Principes et lignes directrices du PEL.
- 2. Faire une **Demande d'accès au formulaire d'enregistrement**.
- 3. Une fois l'accès autorisé, veuillez remplir et envoyer le **Formulaire d'enregistrement** en ligne.
- 4. La Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe procèdera au contrôle de l'enregistrement et, si tout est conforme, vous transmettra le numéro d'enregistrement du modèle et vous donnera accès aux logos à insérer dans votre modèle.
- 5. Une fois que vous avez inséré le numéro d'enregistrement et les logos, vous pouvez **confirmer l'enregistrement** et envoyer la version finale du modèle.
- 6. Votre modèle sera alors ajouté à la liste des modèles enregistrés et sera accessible pour consultation sur ce site internet.

D) Responsabilité des concepteurs envers la qualité du modèle composé

Composer un nouveau modèle de PEL en tirant profit des acquis des modèles déjà validés nécessite aussi bien entendu une adaptation et l'assurance d'une cohérence entre les différentes parties de ce modèle.

Cette double exigence suppose :

- la traduction de l'ensemble dans la ou les langues de scolarisation et/ou dans les langues maternelles des utilisateurs, en plus de la présence d'au moins une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe ;
- la prise en compte de la réalité sociolinguistique du contexte pour assurer la présence dans le modèle, sous une forme ou sous une autre, de l'ensemble des langues nationales, régionales ou minoritaires pertinentes dans le contexte et valoriser explicitement leur usage et leur apprentissage;
- une reconnaissance des situations concrètes d'utilisation de la langue par les apprenants, par exemple en limitant le nombre de descripteurs pour chaque niveau de compétences dans les listes de repérage pour l'autoévaluation mais en illustrant chacun de ces descripteurs à l'aide d'exemples faisant explicitement référence à cette expérience des apprenants;
- la vérification de la cohérence de la terminologie utilisée au travers du modèle, sans oublier que certains termes (titre et nom des différentes parties du PEL, têtes de rubriques, activités langagière, etc.) sont fixés par le Conseil de l'Europe et que la traduction officielle de la grille pour l'auto-évaluation dans la langue concernée qui figure sur le site du Conseil de l'Europe s'impose;
- une utilisation cohérente dans l'ensemble des parties du PEL des niveaux de compétences (cohérence entre les profils linguistiques et les listes de repérage), des langues utilisées, des renvois aux différentes parties (par exemple entre les éléments de la Biographie langagière et le Passeport de langues);

- une harmonisation de la forme et de la présentation des différents éléments de façon à constituer une unité identifiable.

On veillera naturellement à ce que les éléments assemblés pour composer un nouveau modèle respectent les exigences formulées dans les Principes et Lignes directrices :

- présence de trois parties distinctes (Passeport de langues, Biographie langagière, Dossier);
- reconnaissance de la dimension européenne du PEL (logo du Conseil de l'Europe, présence de la grille pour l'auto-évaluation ; référence exclusive aux niveaux de compétences du CECR ; présentation du rôle du Conseil de l'Europe, etc.) ;
- (à compléter)

Même si il est concevable que toutes les composantes du PEL ne prennent pas la même importance dans un modèle particulier, pour tenir compte du contexte ou des objectifs spécifiques de son utilisation, il est important que chaque Biographie langagière favorise :

- le développement de l'autonomie de l'utilisateur par un apprentissage de l'auto-évaluation, une réflexion sur les modalités d'apprentissage et d'utilisation de langue, une incitation à se fixer des objectifs réalistes et à vérifier qu'ils ont été atteints ;
- l'éducation à la diversité linguistique et culturelle et la réflexion sur les expériences interculturelles ;
- le plurilinguisme, notamment en veillant à ce que toutes les parties du PEL soient utilisables et pertinentes pour toutes les langues connues ou apprises, que ce soit dans un cadre formel ou informel, et à ce que le PEL encourage fortement la prise de conscience de la réalité et de l'importance du plurilinguisme individuel.

Les concepteurs trouveront une aide importante, dans cette perspective, dans plusieurs documents présents sur le site du PEL :

- « Les erreurs les plus fréquentes à éviter lors de la conception d'un nouveau modèle de PEL»
- « Quand l'évaluation et l'auto-évaluation se rencontrent »
- « Comment prendre en compte la compétence plurilingue dans les Portfolios européens des langues »

E) Démarche préalable à la constitution d'un nouveau modèle de PEL

Les étapes listées ci-dessous formalisent le résultat des réflexions et travaux indispensables lors de la conception d'un nouveau modèle de PEL. Nombre des questions soulevées se retrouvent dans la procédure d'enregistrement de ce nouveau modèle.

Tout concepteur doit identifier précisément :

1) l'opportunité de la conception d'un nouveau modèle

D'une façon générale, il est indispensable de définir pour quelle(s) raison(s) ce nouveau modèle doit être conçu : réponse aux besoins d'un public cible non couvert par d'autres modèles dans le pays ou la région, amélioration de certaines composantes d'un modèle existant pour les mêmes utilisateurs, révision de ce modèle après un certain nombre d'années d'utilisation, etc.

2) les besoins spécifiques suscités par les utilisateurs concernés et le contexte d'utilisation.

Ces besoins éventuels doivent donner lieu à des mises en forme particulières. Ils peuvent concerner :

- l'âge des utilisateurs (conséquences possibles pour la présentation, les formulations des consignes et des rubriques, exemples illustrant les descripteurs de compétences, etc.);

- la spécificité de la situation d'apprentissage (conséquences possible sur la place respective des apprentissages formels et informels, la nature des descripteurs dans les listes de repérage, le contenu des parties réflexives, etc.) :
- la spécificité éventuelle du contexte sociolinguistique (conséquences sur les langues utilisées dans les consignes, les exemples et les illustrations, etc.)

3) les finalités particulières de l'utilisation attendue du modèle de PEL :

Sur cet aspect, on se reportera particulièrement à la section « <u>Comment concevoir un modèle de PEL</u> » présente sur le site du PEL.

Tout modèle de PEL doit faire une place à toutes les composantes nécessaires de la Biographie langagière, mais selon les priorités retenues les conséquences pour la composition du modèle peuvent être nombreuses et importantes.

Ainsi, pour prendre quelques exemples,

- une priorité accordée à la synergie entre les différents apprentissages linguistiques de l'utilisateur peut se traduire par un espace plus important dédié à la réflexion métalinguistique sur le fonctionnement de la langue, à l'apprentissage de stratégies transférables d'une langue à l'autre, à la structuration du savoir linguistique permettant la mise en réseau d'éléments lexicaux, morphologiques ou syntaxiques, etc.
- une priorité accordée à la valorisation du multilinguisme dans le contexte sociolinguistique peut donner lieu à un plus grand nombre de rubriques consacrées à une réflexion sur cet environnement, sur les pratiques tirant profit de cette diversité et des ressources offertes par un plurilinguisme individuel, sur les activités de médiation et les stratégies mises en œuvre dans cette pratique, etc.
- une priorité donnée au développement de l'autonomie des utilisateurs peut se concrétiser par un espace très important donné à la réflexion sur les stratégies d'apprentissage et aux situations d'apprentissage, à la fixation d'objectifs et à l'autoévaluation, etc.
- la priorité à l'éducation interculturelle se traduira par des rubriques nombreuses incitant à la réflexion sur les contacts personnels directs (rencontres, événements personnels) ou indirects (textes, littérature, recherches, repérages, etc.) et par une formalisation favorisant une prise de conscience des comportements, attitudes et stratégies.
- etc.

F) Identification des éléments pertinents dans les modèles de PEL validés et les maquettes mises à disposition sur le site du PEL

Pour chacune des trois parties du modèle de PEL, sur la base des réflexions résumées ci-dessus, les concepteurs doivent pouvoir formuler des réponses claires aux questionnements suivants :

1) Passeport de langues :

Le modèle adopte-t-il le Passeport de langues standard pour adultes ou la maquette de Passeport de langues pour jeunes apprenants ?

Si non, est-il nécessaire

- d'ajouter des pages ou parties, qui ne porteront donc pas le logo du Conseil de l'Europe ?
- ou de modifier certaines des parties de l'un ou l'autre de ces documents, ce qui interdira, le cas échéant, l'adoption du format standard du Passeport de langues pour adultes ?

2) Biographie langagière:

Pour chacune des composantes de la Biographie langagière listées ci-dessous, les questions suivantes doivent trouver réponse :

Les rubriques organisant cette présentation ou favorisant cette réflexion sont empruntées au(x) modèle(s) de PEL portant le numéro

- a) Présentation à l'utilisateur des différentes parties de la Biographie langagière
- b) Présentation de l'utilisateur
- c) Présentation des situations particulières d'apprentissage des langues par l'utilisateur
- d) Réflexion sur la diversité linguistique et culturelle dans l'environnement immédiat
- e) Auto-évaluation des niveaux de compétences
- f) Fixation d'objectifs dans l'apprentissage des langues
- g) Réflexions sur les stratégies d'apprentissage
- h) Réflexion sur l'activité de médiation
- i) Réflexion sur les rencontres interculturelles directes ou indirectes
- j) Promotion du plurilinguisme
- k) Explicitation du niveau de compétences dans une ou plusieurs langues, quand celui-ci est difficilement identifiable par l'utilisateur à l'aide des listes de repérage (langues de scolarisation, langues d'origine, etc.) ou dans les espaces décrivant les profils linguistiques dans le Passeport de langues (par exemple, quand ces profils linguistiques sont limités à certains niveaux de compétences pour les plus jeunes apprenants)
- 1) Prise en compte de la nécessaire périodicité de l'utilisation des différentes rubriques

3) Dossier

Le sommaire dans lequel les utilisateurs inscrivent les pièces portées dans le Dossier est emprunté au modèle n° ...

Le développement éventuel des différentes fonctions du Dossier est emprunté au(x) modèle(s) n°

Francis Goullier Janvier 2010